

Mission Permanente
du Royaume du Maroc
Genève



البعثة الدائمة
للمملكة المغربية
جنيف

**9^{ème} CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE
DE L'ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE (OMC)**

**DECLARATION DU ROYAUME DU MAROC
DANS LE CADRE DE LA SEANCE PLENIERE
EN TANT QUE COORDONATEUR DU GROUPE AFRICAIN**

Mercredi, 04 décembre 2013 à 10h30

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Monsieur le Directeur général de l'OMC,

Mesdames, Messieurs,

Qu'il me soit permis d'exprimer tout d'abord, en mon nom et au nom de la délégation qui m'accompagne, mes vifs remerciements au gouvernement et au peuple indonésien pour l'excellente organisation de cette neuvième Conférence ministérielle de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) et aussi pour la qualité de l'accueil et de l'hospitalité qui nous ont été réservés depuis notre arrivée dans votre beau pays.

Mes remerciements s'adressent également au Secrétariat de l'OMC pour les efforts déployés dans la préparation de cette Conférence.

Je tiens tout particulièrement à saluer M. Roberto Azevedo, Directeur général de l'OMC, pour le dévouement et le talent dont il fait preuve à la tête de cette Organisation, et l'assurer de notre entier appui pour l'accomplissement de ses missions.

Au nom du Groupe Africain, je voudrais informer la Conférence que les Ministres africains du Commerce se sont réunis à Addis Abeba (Ethiopie), les 24 et 25 octobre 2013, et ont adopté la Déclaration d'Addis Abeba sur les questions de l'OMC. Dans cette déclaration, les Ministres africains en charge du Commerce ont souligné leur attachement au système commercial multilatéral et ont exprimé le désir de conclure le cycle de Doha, sur la base d'un résultat équitable et équilibré, ayant en son centre des gains pour le développement.

Monsieur le Président,

Des mois durant, un processus intensif de préparation de la Conférence de Bali s'est amorcé à Genève. Dans ce laborieux exercice, nous nous sommes tenus à concilier entre le souci de la transparence et l'impératif de l'efficacité. Ce travail nous a permis de disposer, ici à Bali, d'une base solide sur laquelle nous travaillons avec acharnement afin de parvenir à un consensus qui reflétera les intérêts de l'ensemble des Membres de l'OMC.

Je saisis cette occasion pour rendre mes vifs hommages à tous nos Ambassadeurs à Genève qui ont travaillé sans relâche depuis des mois, pour préparer ces nouvelles négociations.

Les projets de texte qui nous sont soumis aujourd'hui et qui sont le fruit d'un travail de grande haleine conduit d'une manière magistrale par le Directeur général constituent, à notre sens, une base solide où les différentes sensibilités ont été prises en considération.

C'est une opportunité que nous devrions saisir pour tracer les contours d'un avenir radieux pour le bien-être de nos populations.

Dans le contexte actuel, nous estimons que les échéances à venir exigent de la part des Membres de l'OMC des efforts renouvelés d'ajustement et de changement et surtout de solidarité en vue de parer aux éventuels clivages qui risquent de mettre en péril la cohésion de notre Organisation. Ainsi, nous ne pouvons nous permettre un échec, celui-ci portera, indéniablement, atteinte à la crédibilité de notre Organisation et sèmera des doutes sur l'avenir d'un système commercial multilatéral ouvert et porteur de croissance et de développement.

Monsieur le Président,

Le Groupe Africain est engagé à la préservation et au renforcement d'un système commercial multilatéral fondé sur des règles qui garantissent le droit de tous les pays à participer et à bénéficier aux décisions fondamentales qui touchent le commerce.

Après 12 années de négociations, le Cycle de Doha pour le développement n'a pas progressé suffisamment pour répondre aux aspirations de développement de nos pays. Nous réitérons notre engagement à une conclusion rapide du Cycle de Doha. Nos efforts pour faire progresser les négociations doivent respecter la primauté du développement et de l'engagement unique. A cet effet, les principes de transparence et d'inclusion doivent être pleinement respectés dans le processus.

Nous soulignons la nécessité d'aller de l'avant sur la base des progrès déjà réalisés et de préserver les flexibilités convenues pour les Pays en Développement et les Pays les Moins Avancés en particulier.

Nous avons tous la responsabilité de préserver les acquis réalisés dans les différents domaines de négociations et sommes engagés à poursuivre les travaux en faisant preuve davantage de compréhension et de souplesse et en conjuguant activement nos efforts afin d'aboutir à une conclusion fructueuse du Cycle de Doha.

Ensuite, nous devons admettre que tout retard dans la conclusion du cycle actuel affectera négativement les perspectives de croissance de l'économie mondiale.

Certes, cette croissance est soutenue par le développement des exportations et la levée des entraves aux échanges de biens et de services, mais elle est également tributaire de la mobilisation de l'investissement extérieur et de l'assistance au profit des pays en développement.

Monsieur le Président,

Le Programme de Doha pour le Développement (PDD) que nous avons lancé en 2001 doit demeurer notre base de travail. Le Groupe Africain n'est pas favorable à toute tentative visant à aborder des questions non commerciales ou à ajouter de nouvelles questions au PDD, sans que les questions de développement, telles que l'agriculture, les questions des PMA, le Traitement Spécial et Différencié (TSD) et les préoccupations en rapport avec la mise en œuvre, n'aient été traitées au préalable de manière satisfaisante et que le PDD ne soit entièrement examiné et conclu avec succès.

Nous soulignons l'importance de veiller à ce que le programme de travail post Bali accorde une haute priorité aux questions du PDD non encore résolues, en particulier dans les domaines de l'agriculture, des flexibilités et Traitement Spécial et Différencié concernant les PMA, ainsi que les questions de mise en œuvre.

Nous continuons à croire que la conclusion du PDD est un élément central pour répondre aux besoins des Membres, au renforcement du système commercial multilatéral, et à l'amélioration des Objectifs du Développement

Monsieur le Président,

Par ailleurs, nous estimons qu'une attention particulière devrait être accordée au travail régulier de l'OMC, notamment le rôle important de ses organes permanents, dans la surveillance et la mise en œuvre des accords de l'Organisation.

Le Groupe Africain est fermement convaincu que le commerce et le développement doivent rester partie intégrante du travail de l'OMC. L'adoption de dispositions spécifiques pour le traitement spécial et différencié doit donc se refléter dans tous les aspects du programme de travail de l'OMC.

De même, et afin d'améliorer la participation effective de nos pays dans le système commercial multilatéral, l'initiative d'aide pour le commerce doit rester au cœur du travail de l'OMC. Des ressources importantes ont été mobilisées

dans ce domaine, et nous souhaitons que des ressources additionnelles, et prévisibles soient allouées.

Nous exprimons, aussi, notre satisfaction pour le soutien et l'assistance fournis par le Secrétariat du Cadre Intégré Renforcé (CIR) aux PMA et soulignons la pertinence continue de ce Cadre, telle que mise en lumière par l'examen à mi-parcours effectué en 2012. Nous demandons à nos partenaires de prolonger le Cadre Intégré Renforcé au-delà de 2015 et d'accroître leurs soutiens au programme d'une manière substantielle et significative, de manière à ce que tous les PMA, puissent continuer à utiliser les mécanismes de ce Cadre.

Monsieur le Président,

Nous sommes convaincus que l'OMC devrait prendre une fois de plus sa place dans la scène mondiale, pour la gestion de la stabilité économique mondiale grâce à la définition et l'élaboration de règles commerciales mondiales.

Nous savons tous que l'alternative est la profusion des accords commerciaux régionaux. Mais vous conviendrez avec moi qu'une approche multilatérale est source d'avantages plus larges pour tous. Je crois que les intérêts des pays, et plus particulièrement les Pays en Développement sont beaucoup mieux servis par le système commercial multilatéral. Nous avons donc besoin d'une OMC forte.

Le Groupe Africain reste, à ce titre, attaché à une organisation à vocation universelle qui incarne un système commercial multilatéral équitable, fondé sur les règles. Aussi, nous exhortons les pays Membres à faire preuve de flexibilité pour faciliter et accélérer l'accession de ces pays, tout en tenant compte des termes et conditions en rapport avec leur statut de développement.

Nous estimons que le processus d'accession exige beaucoup d'efforts de la part des pays en développement accédants et les réformes nécessaires ne sont pas toujours faciles à mettre en œuvre. A cet effet, le Groupe africain souligne l'importance de se conformer entièrement avec les principes du traitement spécial et différencié et de non réciprocité à l'égard des pays accédants et insiste sur la nécessité de créer de nouveaux mécanismes permettant d'accélérer les processus d'accession à l'OMC et de rendre transparentes les procédures d'accession.

Pour conclure, le Groupe Africain se réjouit de l'accession du Yémen à notre organisation et voudrait à cet égard, lui souhaiter une chaleureuse bienvenue.

Je vous remercie de votre aimable attention.